

TOUR DES VILLAGES DU QUEYRAS À RAQUETTE 6 JOURS

**Randonnée itinérante
6 Jours, 5 Nuits, 5 Jours de randonnée**



Rando en raquette itinérante dans le Queyras : une expérience inoubliable
Envie de vivre une aventure hivernale inoubliable ? Découvrez le Queyras, un massif montagneux des Hautes-Alpes, à travers un circuit itinérant en raquette.

Au programme :

- Des paysages à couper le souffle
- Des villages pittoresques
- Des sommets enneigés
- Une immersion en pleine nature

Ce circuit est accessible aux randonneurs expérimentés ayant déjà une petite expérience de la montagne en hiver.

Vous aurez le choix entre l'hébergement en chambre collective ou individuelle, et vous pourrez même dormir en refuge perché au-dessus de la vallée.

La sécurité est notre priorité : lors de votre réservation, nous nous assurerons de votre niveau d'autonomie et de votre expérience en raquette. Lors de votre arrivée, vous bénéficierez d'une formation à la sécurité avec un accompagnateur en montagne et d'un dossier complet incluant nos derniers outils numériques.

Nos points forts...

- *Un accueil personnalisé par des professionnels du pays avec explication sur le fonctionnement du matériel de sécurité (DVA, pelle, sonde !)*
- *Notre présence au cœur du Queyras et un suivi complet pour répondre à toutes vos demandes et réagir face aux éventuels imprévus*
- *Un départ à votre convenance*
- *Le choix de 2 formules d'hébergement : formule en dortoir, ou confort en chambre de deux*

PROGRAMME

Jour 01 : Si vous arrivez en voiture, en semaine :

RDV le jour 1 entre 14h30 et 17h30 à nos bureaux.

Accueil pour la remise de votre dossier de voyage. Présentation et initiation au maniement de l'équipement de sécurité : dva (détecteur de victime d'avalanche) + pelle + sonde par un professionnel de la montagne.

Si vous arrivez en train, ou en voiture le week-end :

Votre dossier vous sera remis à votre hébergement et une personne responsable de l'agence viendra vous accueillir et vous présenter le matériel de sécurité.

Jour 02 : Ville-Vieille (1 410 m) – Souliers (1 850 m)

Vous découvrez Château-Queyras et son fort que nous contournons pour admirer la splendide gorge du Guil. Belle montée dans l'adret pour gagner le lac de Roue (1 850 m), site superbe qui rappelle sous certains aspects le cadre typique des montagnes Rocheuses du Canada. Très belle balade en balcon pour rejoindre Souliers l'un des plus beaux hameaux du Queyras. Ici vit une petite communauté qui s'accroche à sa terre ! (1 550 m).

Dénivellations : montée 745 m, descente 355 m

Temps de marche : 4 h

Jour 03 : Souliers (1 850 m) - Aiguilles (1 505 m)

Cette randonnée se déroule presque intégralement en balcon où beauté rime avec calme et sérénité. Vous cheminez entre les hameaux suspendus de l'adret du Guil témoignages de la vie passée. Le panorama sur les villages de la vallée et les sommets frontaliers est superbe.

Dénivellations : montée 357 m, descente 703 m

Temps de marche : 4h 00

Jour 04 : Aiguilles (1 505 m) - Saint-Véran (2 040 m)

Une journée exceptionnelle entre mélézins lumineux, hameaux à l'habitat typique suspendus sur la vallée, sans oublier la découverte de Saint-Véran et de ses richesses : cadrans solaires, habitat typique, fontaines...

Dénivellations : montée 792 m, descente 279 m

Temps de marche : 5 h 30

Jour 05 : Saint-Véran (2 040 m)-Croix du Curlet (2 301 m)–Molines en Queyras (1 750 m)

Descente tranquille vers le torrent de l'Aigue Blanche, avant de s'engager dans une superbe forêt de pins cembro et de mélèzes. De la crête de Curlet (2 301 m) la vue est grandiose sur Saint-Véran et les sommets de la chaîne frontalière.

Dénivellations : 550 m en montée, 760 m en descente

Temps de marche : 5 h 30

Jour 06 : Molines (1 750 m) - Le sommet Bûcher (2 250 m) - Ville-Vieille (1 450 m)

Les alpages des Prés Fromage offrent une superbe randonnée en altitude. Vous êtes au cœur d'un véritable paradis blanc où l'on se perd pour quelques instants dans l'émerveillement et le panorama sur les sommets des Alpes depuis le sommet Bûcher est exceptionnel ! Longue et belle descente en forêt pour atteindre Ville-Vieille le terme de votre circuit. *Taxi possible entre Molines et Ville-Vieille pour raccourcir cette dernière étape.*

Dénivellations : 600 m en montée, 760 m à 960 m en descente Temps de marche : 5 h 00 à 6 h 00

Fin du séjour après la randonnée

Pour les participants venus en train, transfert possible en bus local à la gare de Montdauphin-Guillestre (non inclus dans le prix du séjour).

Information et réservation : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons exceptionnellement modifier ce programme y compris pendant le déroulement de votre séjour. Si ces modifications entraînent des frais, en particulier les transferts taxi non prévu au programme, ces derniers seront à votre charge.

Enneigement et temps de marche : Les temps indiqués sont un temps de marche moyen, donné pour un itinéraire enneigé avec une trace existante. Ce temps est variable et dépendra beaucoup de la qualité de la neige : on avance plus vite sur de la neige dure qu'en neige fraîche...

Vous êtes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer sur certaines parties de l'itinéraire (notamment en fin de saison), nous assurons tout de même le départ de nos séjours. Selon les périodes ou les altitudes parcourues vous devrez parfois porter vos raquettes sur le sac à dos. Mais les merveilles du Parc naturel du Queyras restent tout de même au rendez-vous !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Si vous arrivez en voiture, en semaine :

Rendez-vous le jour 1 entre 14h30 et 17h30 à nos bureaux.

Accueil pour la remise de votre dossier de voyage, durée 30 minutes à 1h00 selon les conditions du moment.

Présentation et initiation au maniement de l'équipement de sécurité : dva (détecteur de victime d'avalanche) + pelle + sonde par un professionnel de la montagne.

Si vous arrivez en train, ou en voiture le week-end :

Votre dossier vous sera remis à votre hébergement et une personne responsable de l'agence viendra vous accueillir et vous présenter le matériel de sécurité.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, vous disposerez sur votre convocation d'un numéro d'urgence à contacter.

Accès train : Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

Informations et horaires : <https://www.sncf-connect.com/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx

Arrivée à la gare italienne d'Oulx (Ligne Paris-Turin)

- À Oulx, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Renseignement et réservation : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de rendez-vous : Un système de navette est mis en place pour relier le Queyras depuis la gare. Attention, la fréquence des navettes varie selon le rythme de la saison.

Basse saison : 1 liaison par jour en semaine (le matin), et 4 liaisons par jour du vendredi au dimanche

Haute saison (vacances scolaires) uniquement : 4 liaisons par jour tous les jours

Nous vous invitons à consulter Zou lors de l'organisation de votre voyage et avant réservation de vos billets de train, au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

Nom de la gare pour votre recherche : MONT DAUPHIN / GARE SNCF

Quel que soit la saison, afin de faciliter votre arrivée en train, nous pouvons vous organiser le transfert depuis la gare avec un taxi : à partir de 90 € / trajet selon votre horaire d'arrivée (groupe jusqu'à 7 personnes au-delà, nous consulter).

Accès voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours). **Attention au GPS qui veut vous conseiller d'atteindre Briançon par Bardonecchia et le col de l'Échelle mais fermé l'hiver !** Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud, Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

Contact répondeur « État des routes »

Les équipements neige (pneus neige ou chaînes dans le coffre) sont maintenant obligatoires à partir du 1^{er} novembre jusqu'au 30 mars. Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter le site : <https://inforoute.hautes-alpes.fr>

Accès au Queyras : De Guillestre et la D 902 direction le Queyras. Remonter les gorges du Guil pour rejoindre Château-Queyras (forteresse) et Château-Ville-Vieille (environ 20 km). www.viamichelin.fr

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, les équipements spéciaux (Pneus neige, chaînes à neige ou chaussettes ...) sont obligatoires entre le 01 novembre et le 31 mars. Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche du Queyras où vous trouverez du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

Parking : Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking proche de votre hébergement durant le séjour ou sur le parking de la gare de Montdauphin-Guillestre si vous préférez utiliser la navette Zou pour accéder au Queyras.

Accès bus : Possibilité de rejoindre le Queyras en bus depuis Marseille et Paris.

- Les horaires depuis Paris : Départs réguliers les vendredis / samedis / dimanches.
- Les horaires depuis Marseille : Départs réguliers les vendredis / samedis.

Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération répondant aux normes Euro 5 et 6.

Plus de renseignements et réservation directement auprès du transporteur.

www.autocars-imberty.com

Taxi

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

DISPERSION

Fin du séjour le jour 6 après la randonnée.

Pour les participants venus en train, transfert en bus local à la gare de Montdauphin-Guillemestre, en fin de journée autour de 18h30 pour rejoindre le train de nuit en direction de Paris.

Quel que soit la saison, afin de faciliter votre arrivée en train, nous pouvons vous organiser le transfert depuis la gare avec un taxi : 85 € / trajet (groupe jusqu'à 7 personnes au-delà, nous consulter).

Retour à la gare : À la période où nous établissons cette fiche technique, les horaires de navettes pour l'hiver 2023 ne sont pas encore définis. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr lors de l'organisation de votre voyage.

Pour info, correspondances avec les lignes suivantes :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon.
- un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Oulx depuis le Queyras. Renseignements et réservation: www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou <https://www.sncf-connect.com/>

Quel que soit la saison, afin de faciliter votre arrivée en train, nous pouvons vous organiser le transfert depuis la gare avec un taxi : à partir de 90 € / trajet selon votre horaire d'arrivée (groupe jusqu'à 7 personnes au-delà, nous consulter).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Marcheurs sportifs

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Les randonnées proposées se déroulent sur des itinéraires de montagne avec dénivelés d'une moyenne de 600 à 800 m en montée et/ou descente, sans difficultés techniques particulières. Comptez 5 à 6 heures de marche par jour environs pour les plus grandes étapes.

Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, thermos...).

Si les terrains abordés restent à la portée de tous les randonneurs motivés par la marche à raquette, il est impératif d'avoir eu une expérience de ce type de pratique : séjour avec un

accompagnateur, randonnée en club, pratique personnelle... Pour des raisons de sécurité, nous nous réservons le droit de refuser votre inscription.

HEBERGEMENT

2 formules d'hébergements sont possibles en fonction des périodes et des disponibilités.

En petites chambres collectives (Formule en gîte d'étape)

Dans cette formule, les nuits s'organisent en chambres de 4 à 8 mixtes, avec douches et WC sur le palier, draps et serviettes non fournis. Les repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes.

En chambre de 2 personnes (sauf le jour 2 à Soulier)

Cette formule avec chambre de 2 s'organise autour des hôtels ou des gîtes présents dans les villages étapes, sauf le jour 2 où la nuit est en refuge (formule dortoir). Elle comprend la plupart du temps douche et wc dans la chambre. Le linge de lit et de toilette est fourni sauf au refuge.

La restauration servie dans les hébergements est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs.

Les pique-niques de midi

Vous pourrez trouver dans les villages les commerces nécessaires à vos achats. En période hivernale, nous vous conseillons toutefois de réserver les paniers repas avant votre départ. Option à confirmer lors de votre réservation.

PORTAGE DES BAGAGES

En option vous pouvez opter pour le transfert de vos bagages : Vos affaires personnelles inutiles pendant la journée sont transportées par taxi d'une étape à l'autre. Ce bagage (un seul par personne) devra être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et rester d'un **poids de 10 kg maximum**.

Attention l'accès aux différents hébergements n'est pas toujours aisé en hiver et selon l'enneigement le véhicule ne peut se garer devant les établissements ce qui nécessite du transport. Un bagage trop volumineux et trop lourd peut être refusé par le transporteur.

La journée vous ne portez que votre sac à dos (**30 à 35 L conseillé**) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds, thermos...) + le matériel de sécurité (pelle et sonde à neige).

TRANSFERTS INTERNES

Aucun transfert à effectuer sur ce circuit.

Il faut tout de même savoir qu'un système de navette existe entre les villages du Queyras les mardis et les jeudis.

A la demande, il est possible de prévoir un taxi pour raccourcir la dernière étape entre Molines et Ville-Vieille (coût d'environ 30€ la course, à confirmer selon le jour et l'heure de prise en charge.)

GROUPE

Départ assuré à partir de 2 participants

ENCADREMENT

Séjour sans accompagnateur

SÉCURITÉ

A la réservation :

Les conditions hivernales étant nettement plus aléatoire qu'en période estivale, pour votre sécurité, nous avons besoin d'évaluer votre niveau de pratique avant de vous engager dans

l'organisation de votre séjour. Nous vous accordons un temps d'échange pour évaluer la mise en place de votre projet de randonnée, et selon votre expérience, la période, la taille du groupe... l'agence se réserve le droit de refuser votre réservation.

Le circuit

Sur ce séjour vous faites le choix de ne pas être accompagnés d'un professionnel. Vous devez déjà être sensibilisé au matériel de sécurité que nous vous fournissons lors de l'accueil (détecteur de victimes d'avalanches accompagné d'une pelle et d'une sonde). Lors de votre accueil, nous accordons un temps pour vérifier les points clefs concernant l'utilisation de ce matériel.

Le balisage

Les itinéraires détaillés dans le carnet de route sont indicatifs. Ils empruntent la plupart du temps des itinéraires non balisés ou indiqués par des panneaux à certains endroits !

La base de la sécurité pour randonner à raquette est de savoir lire une carte IGN au 1/25 000 car le balisage n'est pas toujours facilement repérable à cause de la neige et nous vous conseillons d'être particulièrement vigilant sur votre itinéraire. Nous vous mettons à votre disposition votre circuit sur notre application numérique qui vous guide en temps réel comme un GPS routier.

Enfin, il est important de savoir apprécier l'état du manteau neigeux et de renoncer si les conditions se détériorent !

Les temps de marche : Ils dépendent évidemment pour beaucoup de l'état de la neige lors de vos étapes. Si les itinéraires ont été fréquentés récemment la neige sera damée ou tassée et vous serez forcément plus rapide que si vous devez faire votre trace après une petite chute de neige. Il vous appartiendra de tenir compte de ces éléments lors de l'organisation de vos journées.

Destinations Queyras ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état de l'itinéraire, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte...).

Les sentiers mentionnés dans ce programme permettent d'aller d'un établissement à l'autre sans devoir utiliser les transports en bus ou taxi. Si vous deviez utiliser les services d'un transporteur pendant ce séjour (mauvais temps, retard, fatigue excessive, égarement ou autres imprévus...) ceux-ci restent évidemment à votre charge et sous votre responsabilité.

Nous vous fournissons pour la durée du séjour les documents indispensables à la randonnée (carnet de route, cartes...).

Téléphonie mobile : De nombreuses zones montagnardes ne sont pas couvertes par les réseaux de téléphonie mobile. Toutefois, pour votre sécurité nous avons organisé les étapes de ce circuit dans des secteurs où des opérateurs sont présents.

DOSSIER DE RANDONNEE

Pour que votre séjour en liberté se déroule le mieux possible, nous avons toujours pris soin d'apporter une attention particulière à vos documents fournis. Conscient de l'évolution des nouvelles technologies, et parce que nous souhaitons d'avantage vous faire partager notre passion pour le territoire, nous faisons régulièrement évoluer le contenu de notre dossier et vous proposons :

- Un carnet culturel vous décrivant le patrimoine local et précisant les informations pratiques telles que les commerces ou services à disposition dans les villages
- Un carnet de route contenant la carte et le descriptif détaillé jour par jour du circuit
- La carte personnalisée au 1/30 000e compatible GPS qui couvre votre itinéraire, tracée selon les conditions du moment 2 jours avant votre arrivée
- Sur demande :
 - L'envoi de la trace gps au format *gpx (Format compatible avec tout type de GPS ou smartphone)
 - La mise à disposition de l'application « Roadbook »
- Les « vouchers » ou bons d'échange que vous devrez remettre aux différents prestataires (hébergeurs, taxi...)

L'application mobile (à demander dès votre réservation) : Cette application vous donne accès aux cartes détaillées du parcours (fond de carte Openmap), la trace de l'itinéraire, les points d'intérêts à découvrir tout au long de votre randonnée. Simple d'utilisation, elle vous géo localise et vous guide en temps réel sur le terrain. Une fois le parcours téléchargé, cette application fonctionne sous le mode avion de votre téléphone. Vous pouvez l'utiliser dès le départ du circuit, ou en cours de route pour vérifier votre positionnement. Par sécurité, selon l'autonomie de votre téléphone et parce que la recharge des téléphones en refuge est impossible, nous vous conseillons de prendre une petite batterie externe pouvant vous dépanner.

NOTA : REMISE DES DOCUMENTS

Avant votre départ : Au plus tard, 15 jours avant votre départ vous recevrez votre convocation vous indiquant le lieu de rendez-vous et le détail des hébergements qui vous accueilleront tout au long du séjour. Si vous l'avez demandé : Nous vous mettons également à disposition vos codes d'accès pour l'application, et nous vous faisons parvenir les traces GPX du parcours.

Sur place : Vous serez accueillis par un professionnel de la montagne du pays. Il vous remettra l'intégralité de votre dossier lors de l'accueil du jour 1 à nos bureaux ou à votre hébergement à partir de 17 h 30 si vous venez en train.

Ce temps de rencontre sera l'occasion de vous transmettre les dernières informations concernant votre itinéraire (état des sentiers, présence éventuelle de neige sur certains cols en début de saison, prévision météo...) et d'échanger avec vous quelques conseils sur votre équipement et matériel nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

À la fin de votre séjour, les éléments de votre dossier vous sont laissés à disposition.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipés d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !).

Le Queyras est un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous devrez loger dans votre sac à dos (prévoir un sac de 30 à 35l minimum).

Vous pouvez utiliser votre propre matériel (raquette et bâtons) si celui-ci est adapté au milieu montagnard. Il faudra nous faire parvenir la liste précise + photo de ce que vous utilisez. Une remise de 30 € / pers vous sera accordée.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans le sac)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 à 3 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain pour le bain norvégien à Saint-Véran

Le matériel indispensable

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité.
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques,
- des vivres de course de votre préférence
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit sac hermétique pour le ramener dans une poubelle une fois utilisé
- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage)
- vos affaires de rechange (sous-vêtements, pantalon, chaussures légères...)
- **1 drap de sac + 1 serviette de toilette** qui sèche rapidement (**y compris pour la formule chambre de 2**)
- 1 frontale ou lampe de poche

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours du 02/01/2024 au 02/04/2024

Date de début	Date de fin	Chambre collective	Chambre de deux
02/01/2024	02/04/2023	645 euros	795 euros

Transfert des bagages (2 à 5 personnes) : 200€ pour le groupe (à partir de 6 personnes : 40€/pers)

- Transfert gare - hôtel : 90 € / trajet (groupe jusqu'à 7 personnes au-delà, nous consulter).
- Paniers repas : 65 €00
- Remise si vous utilisez vos raquettes et bâtons : - 30€/ pers

Nuit supplémentaire, formule ½ pension :

- Nuit en gîte dortoir : 49 € /pers
- Nuit gîte chambre de 2 : 59 €/pers
- Nuit en hôtel chambre de 2 : 89 €/pers

Attention, la formule en chambre peut être soumise à aménagement en particulier pendant les périodes de fortes affluences type vacances scolaires.

LE PRIX COMPREND

- L'organisation du séjour avec la fourniture du dossier de voyage
- L'hébergement en ½ pension
- La location de l'équipement de sécurité et l'initiation à sa manipulation par un professionnel
- La fourniture des raquettes et bâtons
- La fourniture de votre dossier de randonnée

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pique-niques de midi (sur commande auprès des hébergeurs ou possibilité de commerces dans les villages)
- Le transport des bagages
- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez-vous/dispersion
- L'équipement individuel
- Les transferts en aller-retour de la gare au lieu de rendez-vous
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature. Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'État français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants : représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne), état de conservation des fortifications et authenticité, environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

Formalités

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter « *Parc Naturel Régional du Queyras* » aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, « *L'Autre Versant* », aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines, Ceillac au fil du temps, Fort Queyras, Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées « *Le Cadran Solaire* », ou du recueil de souvenirs « *Les Pieds en Queyras* » d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple « *Les Hauts Pays* » de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, « *Le Dernier Refuge* » de Nicolas Crunchant.

VAGABONDAGES

Vagabondages est un réseau de spécialistes de la randonnée et des vacances actives non motorisées unis par une même éthique professionnelle.

Signataires de la présente charte, ils s'engagent :

à assurer directement, ou en priorité par l'intermédiaire du réseau Vagabondages, l'organisation des séjours qu'ils proposent,

à offrir un encadrement professionnel compétent spécialiste du milieu ou du thème abordé,

à constituer des groupes de dimension humaine, et valoriser, à travers leurs formules, l'authenticité et la convivialité de leur terroir d'ancrage ou de passion,

à respecter l'environnement et les patrimoines historique, culturel et humain rencontrés dans l'exercice de leur profession,

à honorer leurs engagements contractuels dès acceptation d'une inscription, tant sur le plan des prix que sur celui de la qualité des prestations, à prendre en compte vos remarques et suggestions, notamment par la remise systématique d'un questionnaire de satisfaction, dans un souci constant de perfectionnement de la qualité des séjours.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour causes dénommées :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,

- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,

- les frais médicaux hors du pays de résidence,

- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,

- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,

- la responsabilité civile vie privée à l'étranger

- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex